

AR PREFECTURE

016-200054047-20180502-2018_05_02_12-DE
Reçu le 04/05/2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la modification n°4 des statuts de la Communauté de Communes de Charente Limousine telle qu'elle a été rédigée ci-avant,

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 3 mai 2018



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

